



Edito

Olliéroises, Olliérois,

Comme de coutume, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même et vos familles, des vœux de renforcement des relations humaines que nous tissons les uns envers les autres. J'y ajoute nos vœux de réussite dans vos activités et vos projets.

Cette fin 2018 a été marquée dans notre pays par des moments d'extrême tension et de crispation dans un climat social dégradé. Je souhaite que 2019 apporte réconfort et quiétude à tous.

Dans notre commune, 2018 aura vu la réalisation du projet de rénovation de la gare. Nous souhaitons que cet espace soit un outil de développement, de cohésion et de convivialité pour chacun d'entre vous. Il nous tenait à cœur d'offrir aux Olliérois ce bâtiment fonctionnel et restant esthétiquement dans l'esprit de sa fonction. D'autres actions essentielles à nos yeux ont été menées au cours de l'année écoulée. Notre salle polyvalente a été rénovée. Aménagée initialement en 1991, améliorée en 2007, un nouvel embellissement ainsi que le changement de la chaudière étaient nécessaires. Le pôle de santé a également bénéficié d'adaptation pour tous ses usagers avec l'installation de la climatisation. Enfin, dans un souci d'amélioration de la qualité de l'eau, l'opération d'interconnexion AEP LA CHIEZE-LES SCEAUTAUX a été réalisée pour un peu plus de 200 000 € par VEOLIA et l'entreprise MBTP. Le Département finance l'opération à hauteur de 90 000 €, tandis que l'Agence de l'Eau apporte une aide de 70 000 €.

Projetons-nous vers 2019, il m'apparaît important de résumer les principales actions qui seront menées par la commune au cours prochainement. Ainsi, l'aménagement de la traverse de la RD 120, en partenariat avec la CAPCA et le Département, sera incontestablement un temps fort de cette dernière année pleine de mandature. Ce projet répond à plusieurs objectifs dont l'amélioration de la sécurité. Notamment au niveau du point de rupture le plus important que marque la Dolce Via sur le haut de la Grande Rue. L'opération sera conduite en deux temps : les réseaux au printemps, tout le reste à l'automne. Par ailleurs, la réflexion concernant le seuil de La Théoule, qui nous permet de bénéficier d'une belle plage estivale (accueillant plus de 10 000 personnes l'été), se poursuivra en 2019.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau BIO

Hélène BAPTISTE



<http://www.lesollieressureyrieux.fr>
N° tel Mairie : 04 75 66 20 45



SOMMAIRE

Page 1:

Edito de Madame le Maire

Page 2:

Conseils municipaux

Page 4:

Jardin Partagé

Page 5:

M5AP

Page 6:

Repas CCAS et 11 Novembre

Page 8:

Drakkar

Page 9:

Fleurissement – Info Jeunes

Page 10:

PIJ et Pétanque

Page 12:

Pèle Mêle Photos

Directeur de la Publication: Madame Baptiste Hélène

Rédaction: Commission Communication de la commune des Ollières sur Eyrieux.

Création Impression: Mairie des Ollières sur Eyrieux

Conseils municipaux

Dans cette rubrique vous sont données les principales décisions prises lors des conseils municipaux. Les comptes-rendus des conseils sont obligatoirement affichés à la Mairie. N'hésitez pas à venir les consulter régulièrement.

Conseil Municipal du 29 janvier 2018

- Discussions sur l'emplacement à réserver pour le local technique ADN afin de gérer la fibre optique. Le local doit être situé dans le centre des Ollières.
- Echanges sur la mise en place d'un arrosage automatique sur le pont qui permettra à la fois de sécuriser l'arrosage, d'économiser le temps des cantonniers et l'eau (avec un arrosage plus régulier et précis), de préserver les plantations qui seront arrosées plus régulièrement.
- Point d'avancement du chantier de la gare. Le rythme a été ralenti par les intempéries. Une réunion d'information sur les différents aménagements de la gare sera organisée avec toutes les associations, ainsi qu'une concertation quant à son utilisation pour l'ensemble des olliérois.
- Lancement d'une enquête publique pour les deux chemins communaux de la Combe et de La Viallerie.
- Echanges au sujet des devis demandés pour les différents travaux de maintenance et d'aménagements de la salle polyvalente. Ils comprennent la mise en conformité de l'accès des PMR, une nouvelle chaudière, des travaux électriques. Il serait intéressant d'envisager de profiter du changement de chaudière pour passer à un mode de chauffage plus écologique tout aussi efficace et parfois moins cher.
- Préparation du poste de surveillant de baignade sur la période du 6 juillet au 26 août.

Conseil Municipal du 26 Février 2018

- Evaluation et vote des comptes administratifs M14 (budget général) et M49 (budget distribution d'eau) 2017.
- Vote des comptes de gestion M14 / M49 2017.
- État des lieux de projets en cours : projet de la gare, abat-sons du clocher de l'église, travaux à la salle polyvalente, voirie, aménagement de la plage, éclairage de la gare....

Conseil Municipal du 9 Avril 2018

- Délibération sur les comptes de gestion à l'unanimité. La stabilisation des taux est décidée, permettant un rapport de 176 091€ d'impôts directs.
- Pour le budget Eau et Assainissement M49, la présentation est faite par Gilbert VALETTE. Au niveau du fonctionnement, le budget est équilibré à 41353.50€ en dépenses et recettes. Pour les investissements, nous avons un budget de 348 320.77€.
- Pour le budget principal (M14) en fonctionnement le budget s'élève à 805196.67€ et à 860 481.51€ pour les investissements.
- Pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement, le Département et ses partenaires ont créé le Fonds Unifié Logement (FUL). La participation de la commune est de 0.40€ / habitant.
- Validation d'un devis de RAMPAs pour l'éclairage du site de la gare et de l'arrêt de bus du Rocher des Baux : 54 543.93€
- Un point est fait au sujet de l'interconnexion en eau potable et la réunion d'avant chantier a validé des contraintes techniques autour de l'équipement de la chloration avec une alimentation en énergie avec un panneau solaire.

- Suite à de nombreuses réactions négatives avec des avis défavorables dans le cadre de l'enquête publique du chemin de la Combe. Le chemin ne sera pas vendu, par contre, le coût de la réhabilitation sera extrêmement élevé et n'est pas inscrit au budget actuel de la commune. Le conseil approuve la non aliénation du chemin de la Combe.
- Compte rendu de la rencontre avec les associations utilisatrices du site de la gare. Le site étant communal, il a été décidé d'impliquer les associations utilisatrices, un consensus a finalement été trouvé pour partager les espaces communs à l'arrière du bar. Ce lieu doit pouvoir être facilement utilisable par tous. Des équipements communs seront financés par la municipalité.
- Projet de document touristique de présentation de la commune au niveau patrimonial et économique est en cours de conception par les associations Patrimoine Olliérois et Vivre et Travailler aux Ollières. Le projet obtient un accord pour un engagement de la commune à hauteur de 1 000€ environ.

Conseil Municipal du 24 Mai 2018

- Présentation par Mr Franck GIRARD d'un projet d'activité liée à l'initiation au tir à l'arc sur l'aire de jeux de la Théoule. Suite à l'exposition du projet, qui semble apporter toutes les garanties nécessaires (de sécurité et administratives), le conseil accepte et demande la signature d'une convention.
- L'avancement des travaux de la gare ne permet pas l'accueil dans de bonnes conditions (tant matérielles que de sécurité) des festivités du mois de juin. Il est décidé de transférer ces manifestations à proximité de la mairie.
- Climatisation pour le pôle de santé de Rocheberg ; un devis est analysé, il est d'un montant de 37 000€. Un emprunt devra être souscrit et remboursé par les utilisateurs, au prorata de la surface utilisée.
- Echanges autour du projet de dépliant touristique. La brochure va être éditée à 3 000 exemplaires et sera disponible en mairie, à l'office du tourisme ainsi que chez certains commerçants.

Conseil Municipal du 5 Juillet 2018

- Echanges avec les représentants d'un groupe de Coworking aux Ollières qui cherche actuellement un espace d'environ 100 m² à la location aux Ollières. La commune dispose d'un appartement qui sera prochainement libre. Il est proposé d'y effectuer une visite pour voir si ce lieu conviendrait.
- Préparation de la fête du 14 juillet.
- Point sur l'avancement des travaux de la gare. Le quai est refait, les toilettes seront bientôt prêtes. Le chantier accuse cependant un certain retard.
- Pour le projet d'interconnexion de l'eau potable, les travaux sont presque finis. L'achat des terrains pour le captage de la plage est en cours.
- Analyse de la consultation qui a été organisée pour la climatisation du pôle de santé. Le choix du conseil municipal se porte sur l'entreprise PHIFROID qui propose une prestation à environ 43 980 €.

Conseil Municipal du 17 Septembre 2018

- La réception du chantier de la gare avec les entreprises est prévue à la fin du mois de Septembre. L'inauguration aura lieu le 10 Novembre. Une commission se réunira pour l'organisation. Il est évoqué de mettre en place, ce jour, l'exposition sur les chemins de fer déjà visible lors des journées du patrimoine.
- Analyse du bilan de la saison touristique de la Plage de la Théoule : sur les deux mois d'été : 11636 visiteurs (5455 pour Juillet et 6181 pour Aout) ont été comptabilisés sur le site. Les surveillants ont dressé un bilan positif sur la fréquentation et ont trouvé dans l'ensemble un environnement plus agréable que l'année dernière.
- Accord de principe du conseil pour l'organisation d'une classe découverte à la mer du 3 au 7 juin 2019. Après exposition du budget prévisionnel, la demande concerne une aide de 11€/enfant et par nuit.
- Analyse d'un projet de rénovation de la caserne présenté au conseil avec trois scénarios possibles. Les décisions seront prises avec le SDIS et en fonction des engagements financiers possibles.
- Echanges autour d'une présentation brève de l'avant-projet de la traversée des Ollières établi par le Département.

- Préparation de l'inauguration de la gare qui aura lieu le 10 novembre et du repas du CCAS prévu le 18 novembre.
- Bilan financier du projet de la gare. Les travaux s'élèvent à 471 122 € HT avec un montant de subventions de 293 000 € HT. Ce qui correspond à un taux de subventions d'environ 62 %. Cependant le cout des travaux dépasse le marché d'environ 17000 €, soit environ 4 % de dépassement par rapport au marché initial. Le conseil vote à l'unanimité une proposition d'avenant pour financer le surcout.
- Sur la base de la présentation des derniers rapports de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de la CAPCA, le conseil délibère favorablement pour chacun des rapports.
- Analyse du rapport sur la Maison de Service au Public située dans les locaux de la poste qui comptabilise 400 passages en 2017, soit 4 à 5 passages par jour.
- Débat autour de la possibilité d'anticiper l'embellissement du village et d'impliquer les Olliérois dans cette démarche.

Des nouvelles du jardin partagé des Ollières.

Le Jardin du Clos, né de l'initiative de quelques Olliérois en 2016, continue d'accueillir un groupe dynamique de jardiniers. Le projet de jardin partagé, pédagogique et citoyen des Ollières sur Eyrieux a été initié avec Mr Valette Yves, qui a pour ambition de faire de ce jardin un tremplin pour une meilleure alimentation en local pour des habitants, en particulier pour les enfants de l'école.

L'activité principale est le jardinage, dans la convivialité et la bonne humeur. C'est un lieu d'échanges, de citoyenneté, de mixité et de lien social. C'est également un endroit de détente et ressourçant. Le jardin est découpé en parcelles individuelles accessibles pour une cotisation annuelle (voir les tarifs auprès de l'animatrice). L'autre partie collective sert aux jardiniers pour se former. Un comité d'expert jardinier est là pour guider les jardiniers, composé de trois jardiniers expérimentés. Une rencontre au jardin est prévue toutes les deux semaines pour les travaux collectifs.



Le jardin du Clos se structure aussi. Il a accueilli la visite des enfants de l'école René Cassin en 2018 pour des animations de jardinage. Un captage d'eau est en place désormais. Enfin, au 1^{er} janvier 2019, le jardin du Clos rejoint le réseau des jardins partagés soutenu par l'association Terre et Projets. Ainsi, le jardin bénéficiera de l'aide d'une animatrice, Léa Roqueplan, dédiée aux jardins partagés sur le territoire, d'un appui en communication et administration ainsi que d'échanges et de partage avec les autres jardins (Vernoux et St Agrève).

De nouveaux projets sont en préparation : la construction d'un abri de jardin, la rénovation de la serre qui est en mauvais état. Les jardiniers bâtissent avec l'école René Cassin un projet pédagogique pour ce printemps avec les maternelles et la classe du CP-CE1. Ce jardin pédagogique permettrait d'être en synergie avec les projets de l'école autour du jardinage, du compostage et de l'alimentation. Enfin, le jardin recherche toujours de nouveaux jardiniers volontaires.

L'association Terre et projets en collaboration avec le Syndicat Mixte Eyrieux Clair vous propose une conférence **FRAPNA « La nature comme alliée au jardin »** qui se tiendra aux Ollières le **15 MARS 2019 à 18h** à la salle Polyvalente. Vous pourrez à cette occasion découvrir le jardin du Clos.

Pour tout renseignement

Léa Roqueplan : mail : jardinspartages@terre-et-projets.fr et téléphone 06 40 98 48 99

PTCE Terre & Projets

Le **PTCE** (Pôle Territorial de Coopération Economique) animé par Terre & Projets regroupe des structures de l'Economie Sociale et Solidaire et des entreprises socialement responsables portant des emplois, des initiatives dans la filière agricole, alimentaire et agroalimentaire en Ardèche Grand Centre et plus...

On trouve ainsi la Ressourcerie Trimaran, Kaopa Café, Philippe RANC (EARL de Pragrand), Nectardéchois, l'association Grains d'ici, l'association Le Bateleur, l'association Le Terreau, CEFORA, Terre adélice, Accès Emploi, Malteurs Echos, et l'association Les Bergerades.

Le Pôle promeut dans son ensemble une meilleure alimentation respectueuse de ses environnements humain, naturel et patrimonial, et des consommateurs. Il valorise les ressources et les produits du territoire. Il met en avant la plus-value des circuits courts et de proximité. Il sensibilise à l'agriculture biologique et à la réduction des déchets.

La maison de services au public aux Ollières (MSAP)



Les Maisons de services au public (MSAP) délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Articulant présence humaine et outils numériques, les Maisons de services au public contribuent à la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition gratuite d'équipements connectés en libre-service et un accompagnement personnalisé.

Les principales missions des agents des MSAP sont :

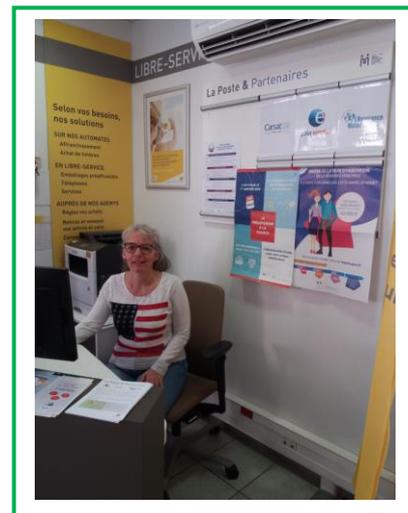
- l'orientation et la mise en relation avec le partenaire,
- l'information de premier niveau,
- l'aide à toutes démarches sur internet,

La Maison de service au public à Les Ollières sur Eyrieux se situe dans les locaux de La Poste. Ses partenaires sont : Pôle emploi, la Sécurité Sociale (CPAM) et la CARSAT.

Patricia vous accueille, conseille, aide au guichet aux horaires suivants :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



Le Repas du CCAS

Le Dimanche 18 novembre, Mme le Maire et son conseil municipal avaient fait en sorte que la salle du Tissage, fraîchement rénovée, offre un accueil chaleureux aux convives pour le traditionnel repas du CCAS de fin d'année.



En effet, petite entorse aux habitudes, Pépète et son neveu ont accueilli les participants dans une ambiance amicale, chaleureuse et humoristique pour cette journée de rencontres et de partage.

Dans son allocution, Madame le Maire a retracé les différents événements de la commune pour l'année 2018. Il s'agissait aussi d'honorer la doyenne, Mme Ida Coste, et le doyen, Mr Gérard Violier.

L'apéritif a été servi par les élus et leurs conjoints après un petit intermède musical offert par l'Harmonie « Les Enfants de l'Eyrieux » sous la houlette de son chef, Sébastien PALIX.



Le menu concocté par l'équipe du restaurant Le siècle a été très apprécié. Ceci dans une ambiance fort sympathique grâce à Pépète et son acolyte qui ont offert à l'assemblée un récital de chansons, de blagues et d'animations musicales. Quelques pas de danse ont même été esquissés avant la fin de l'après-midi ! Ce fût une belle réussite !



Commémoration du 11 Novembre 1918



Cette année, la commémoration du 11 Novembre 1918 revêtait un aspect particulier. En effet, cela marquait le centenaire de la fin de la guerre 14 – 18. De nombreux enfants et familles de la commune ont assisté à cette cérémonie. Les élèves de l'école René Cassin ont lu, à tour de rôle, le texte que vous retrouvez ci-dessous.

Message du Président de la République. A l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 2018

Un siècle. Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale. A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient

par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'Armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Nos poilus ne se sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir !

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari, Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.



Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre.

Pour commémorer la Victoire. Mais aussi pour célébrer la Paix.

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendu hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit. De nos villages détruits, de nos villes dévastées.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition.

Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés. Ainsi -serons-nous dignes du sacrifice de celles et ceux qui, aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

Vive l'Europe en paix ! Vive la République ! Et vive la France !

Le DRAKKAR :



Un espace de Coworking aux Ollières

Un espace de Coworking va ouvrir ses portes aux Ollières en janvier : Le Drakkar

Cet espace de travail partagé proposera pour des travailleurs indépendants ou télétravailleurs de partager un bureau, en toute convivialité, avec des facilités bureautiques et moyennant un loyer modique. Depuis quelques années, nous assistons à l'émergence de nouvelles organisations et de nouveaux lieux de travail répondant aux besoins de flexibilité, de mobilité, de collaboration et de bien-être exprimés par un nombre croissant de travailleurs... **Mais le coworking c'est quoi ?**

Le coworking est un mode de travail alternatif qui repose sur deux principes :

- Un espace de travail partagé dans lequel on se rend de manière ponctuelle ou régulière au cours de la semaine ou du mois ;
- Des travailleurs qui forment une communauté en réseau et qui participent à des échanges formels et informels favorisant l'innovation et la créativité.

Soutenu par la Commune, la CAPCA et la TRAME07, le Drakkar attachera ses amarres au 2 place du Temple aux Ollières, au-dessus de la Mairie.

Il y a encore quelques places disponibles pour les « coworkers » de la vallée de l'Eyrieux. Pour tout renseignement et pour nous rejoindre, vous pouvez contacter la Mairie des Ollières.



Qu'est-ce que la TRAME 07 ?

Avec 8 communautés de coworking, 2 FabLabs, 6 télécentres en Ardèche, la Trame est devenue progressivement un support pour la promotion, le développement et la mise en réseau des espaces de coworking et des Tiers Lieux etc. Les besoins des lieux ont évolué (accompagnement à la structuration, mise en réseau, mutualisation, centre de ressources, opération de communication commune etc.) et les contours de La Trame se modifient avec eux... Des réflexions sont en cours pour organiser autrement ce dispositif.

2019 sera une année de transition vers la création d'un réseau.

Ses missions sont :

- D'accompagner l'émergence de Tiers Lieux (mise en lien avec les collectivités locales, partage de ressources documentaires, un conseil et accompagnement au fil des besoins...),
- De fédérer, créer du lien et animer un réseau de professionnels et d'espaces de travail partagés (plateforme dématérialisée d'échanges entre membres, outils de communication communs, des événements de rencontre...etc),
- D'expérimenter les nouvelles formes de travail en zone rurale.

Fleurissement participatif

Chaque année, quand le printemps arrive, l'équipe municipale fleurit le village pour le rendre plus joli, coloré et plus accueillant aussi. Chaque année, de nouveaux espaces sont créés et fleuris, toujours plus nombreux et répartis dans le village bourg. Pour réussir à fleurir plus de sites et dans tous les quartiers, nous avons besoin de l'aide de nos concitoyens.



Cette année, nous souhaitons lancer un chantier participatif et citoyen pour compléter la décoration et le fleurissement de notre commune. La commune mettra à disposition des villageois volontaires des jardinières dans les quartiers (sur leurs propositions). Des plants seront donnés par la Mairie mais chacun pourra aussi apporter et planter (ou donner à planter) des fleurs et aussi des plants décoratifs.

Afin d'étendre nos espaces fleuris dans la commune, nous espérons recueillir avant le printemps les manifestations d'intérêts de ceux qui sont partants pour « Adopter une jardinière » et la « bichonner », l'arroser mais pas trop tout l'été.

Nous proposerons de nous réunir pour lancer ce chantier lors d'une matinée du mois de mai. Venez nombreux, n'hésitez pas à vous faire accompagner d'enfants qui pourront « parrainer » une jardinière, un espace fleuri. N'oubliez pas vos binettes et plantoirs. Cette matinée se terminera par un apéritif convivial.

Vous pouvez nous contacter pour participer à la préparation du chantier. Contact : Thomas Charre et /ou la Mairie des Ollières sur Eyrieux.

*Une réunion d'information est prévue **le jeudi 14 février 2019 à 20h30** à la salle du Conseil afin d'échanger sur l'aménagement de l'espace public.*

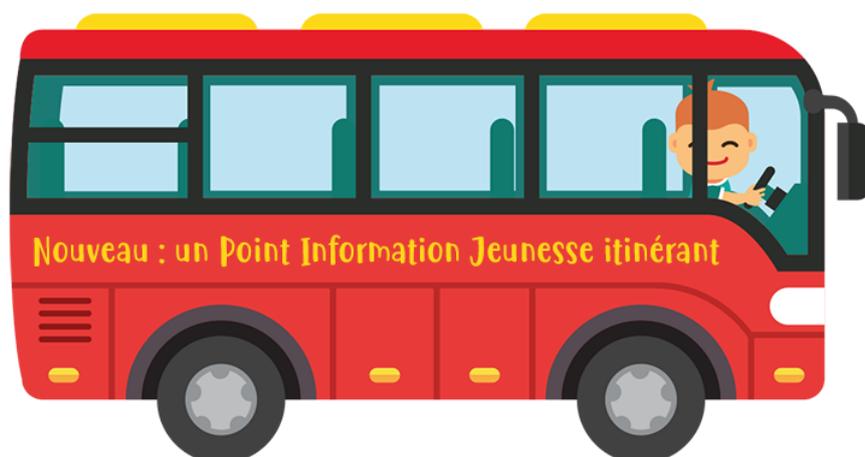
Des nouveautés pour les jeunes

Un animateur jeunesse

Depuis le mois d'octobre, un animateur jeunesse a été recruté par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour gérer un accueil de loisirs pour les 11-17 ans. Il intervient sur les communes de la moyenne vallée de l'Eyrieux.

Sylvain Caël propose des activités pendant les vacances. Il intervient également au collège de l'Eyrieux pour se faire connaître et proposer des actions aux collégiens. Le programme des prochaines vacances devrait être alléchant entre activités sur place et sorties extérieures. Pour plus d'infos visitez le site internet de la CAPCA.

Le point d'information jeunesse (PIJ)



Grâce au soutien du programme « Ardèche Jeunesse Innovation Ruralité », le Centre Intercommunal d'Action Sociale Privas Centre Ardèche met en place un nouveau service en direction des 11-30 ans, à travers la mise en place d'un Point Information Jeunes (PIJ) itinérant.

L'Information Jeunesse est une mission de service public, définie et garantie par L'état. Le réseau Information Jeunesse vise à permettre à tous les jeunes, sans aucune discrimination, l'accès à l'information, composante fondamentale de l'éducation, de l'autonomie, de la responsabilité, de l'engagement citoyen, de l'épanouissement personnel, de la connaissance de ses droits, de la lutte contre l'exclusion et de la mobilité.

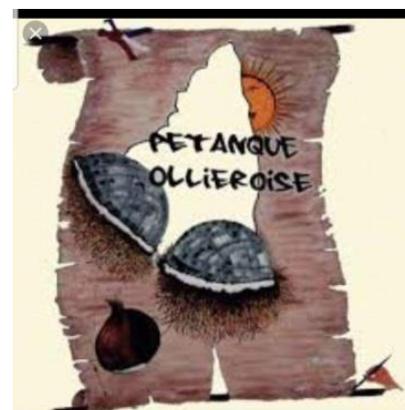
Ce PIJ Itinérant permet d'aller à la rencontre des jeunes des 42 communes membres de la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche, grâce à un véhicule aménagé (en cours d'acquisition) sur leurs lieux d'enseignement, de loisirs, les évènements festifs, etc. C'est un « lieu ressource » pour les 11-30 ans, leurs familles et pour les professionnels. Vous y trouverez :

- Des ressources humaines : un lieu d'accueil, de convivialité, d'échange, d'accompagnement
- Des ressources thématiques : emploi, formation, orientation, mobilité, internationale, santé, logement.
- Des ressources numériques : sites web, réseaux sociaux, etc.

Le PIJ sera présent aux Ollières en même temps que le Mokiroule, soit le deuxième mardi du mois sur le parking de la gare.

Du côté des Associations

La Pétanque Olléroise créée en 1979 va fêter son quarantième anniversaire en 2019. L'organisation de cette festivité sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.



Nous sommes 75 licenciés et une cinquantaine de sociétaires à pratiquer régulièrement notre sport favori à travers les différentes manifestations organisées tout au long de l'année par la Pétanque Olléroise, que ce soit dans le pétanquodrome ou aux beaux jours sur la place de la gare.

Les mercredi et vendredi après midi, c'est généralement une cinquantaine de joueurs qui se retrouvent avec pour le vendredi, un tirage à la mêlée effectué sur ordinateur et renouvelé à chaque partie dans un excellent esprit de convivialité.

Deux fois par ans, au mois de Février et au mois de Novembre, nous organisons un marathon sur invitation qui se déroule sur toute la journée et oppose 24 équipes. Au mois de février, pour le challenge Robert Vabre, ce sont des équipes séniors qui se rencontrent. Tandis que pour le mois de Novembre nous alternons entre vétérans et féminines .

La manifestation phare de l'année est le grand prix des commerçants le 8 Mai avec plusieurs concours dans la journée qui réunissent jusqu'à 400 joueurs. Nous avons même eu la surprise il y a quelques années d'y voir venir deux grands champions: Dylan Rocher et Stéphane Robineau.

Je profite de cet article pour remercier les commerçants et artisans locaux sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.



La Pétanque olliéroise participe également aux différents championnats des clubs au niveau départemental avec deux équipes sénior masculin, deux équipes sénior féminin et quatre équipes vétéran qui nous ont apporté plusieurs titres de champion en vétéran et féminin.

Nous avons cette année le projet de créer une école de pétanque à la prochaine rentrée scolaire. Pour cela nous avons deux licenciés qui vont suivre une formation au mois de janvier afin d'obtenir leur brevet de formateur. Avis aux amateurs.....

Cet article me permet également de remercier la municipalité pour les aménagements qui ont été réalisés en 2018 avec les toilettes très appréciées du pétanquodrome et l'aménagement de la place de la gare où nous nous retrouvons tous les mercredi et vendredi après midi aux beaux jours.



Nous nous efforçons de faire vivre et évoluer notre pétanquodrome et cette année une trentaine de membres s'est donné rendez-vous début janvier pour procéder à la réfection complète des jeux.

Toutes ces nombreuses manifestations ne pourraient évidemment pas avoir lieu sans l'investissement d'un grand nombre de bénévoles et nous avons encore quelques projets qui sont en gestation....

Jean Luc Vabre

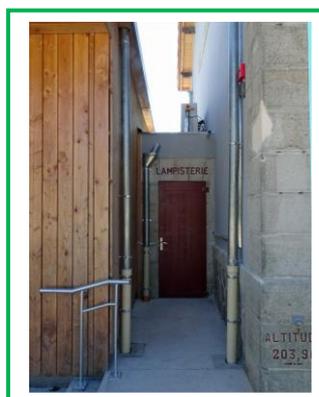
Contacts :

Président: Jean Luc Vabre mail : jeanluc.vabre@gmail.com

Secrétaire : Maryse Jacquet mail : maryse.j@orange.fr

Site internet : www.petanque-ollieroise.fr

Retour photographique sur les travaux et l'inauguration de la gare



Vous voulez faire passer un article concernant votre association ?

Faites-le savoir à la mairie, ce journal est là pour ça !